

Centre Info

**2020**  
**28** 2<sup>e</sup> ÉDITION BIARRITZ  
**JANVIER**  
DE 9H00 À 18H00

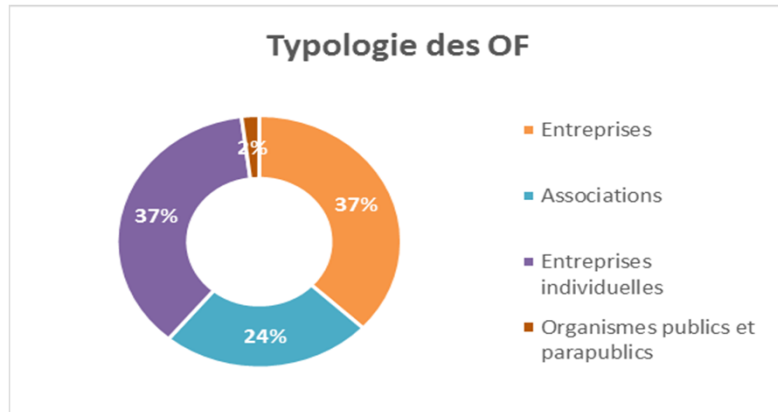
**RENCONTRES**  
**FORMATION-COMPÉTENCES**  
**DES**  
**OUTREMERS**

**17<sup>e</sup> ÉDITION**  
**UHFP**  
L'UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
*La compétence  
à la portée de tous !*

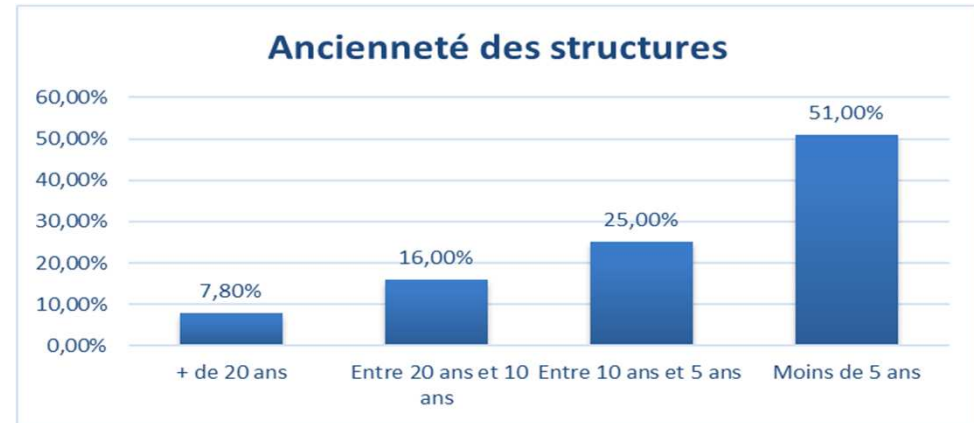
**Assurer la transformation et la modernisation du  
système de formation professionnelle**

*Intervention : Myriam SAINGRE, Directrice,  
Carif-Oref AGEFMA, Martinique*

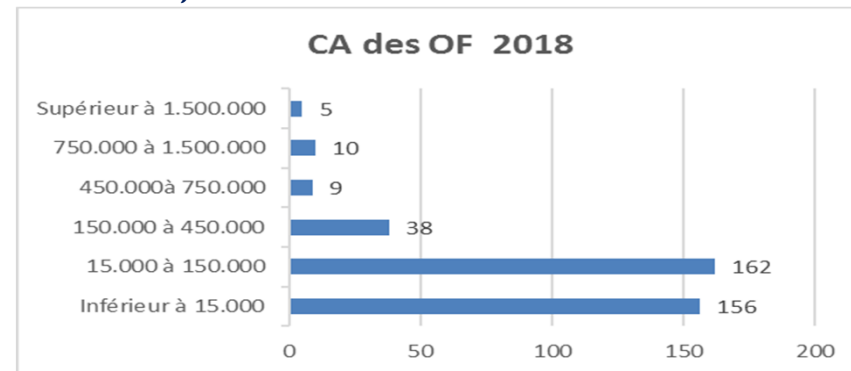
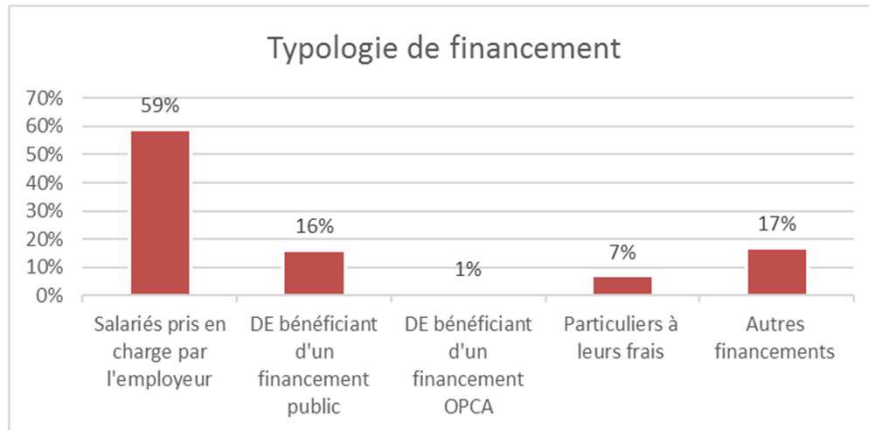
# L'offre de formation en Martinique

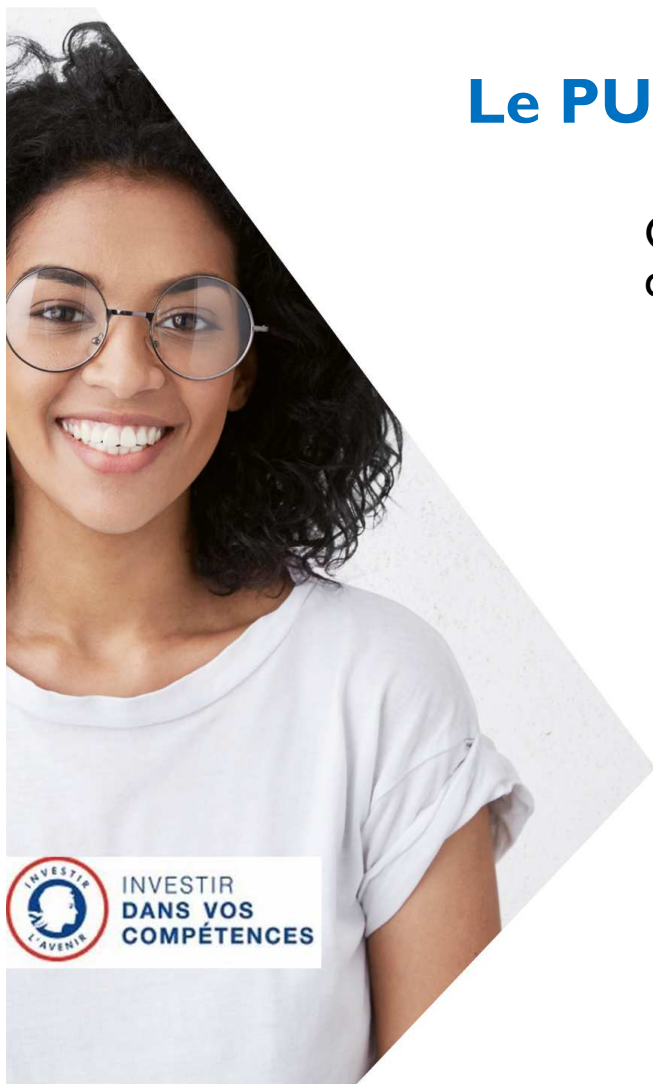


**482 OF étaient actifs au 31/12/18 pour environ 60.000 stagiaires formés**



Pour 2018, le total des produits s'élève à 52.561.458 €. Sur ce même exercice, **15 organismes de formation (soit 4,7% des entreprises) se partagent 54,30% des produits, soit 28.540.871,69 €**





## Le PUIC et son « Cap de transformation »

Chaque pacte ultramarin d'investissement dans les compétences présente :

1. **Les leviers de transformation** qu'il doit accompagner d'ici 2022
2. **Les engagements réciproques et structurants** sur quatre ans de l'Etat et de la Collectivité compétente (CTM)

**Pour la Martinique, les axes 3 et 4 du PUIC** ont été conçus pour favoriser la mise en œuvre **d'ingénieries spécifiques contribuant à la transformation et la modernisation du système de formation professionnelle** et favorisant la structuration de la filière



# PUIC Martinique

## Axe 3 Innover dans les territoires

## Axe Transverse

Soutenir des initiatives nouvelles innovantes

Etre structurant pour le territoire

Actualisation en continu du diagnostic territorial

Appui technique en matière d'ingénierie de dispositifs de formation à l'attention des acteurs EFOP

Appui à la modernisation et la contextualisation de contenus de formation et nouvelles approches pédagogiques

Études

Accompagner la transformation et la modernisation du système de formation professionnelle

Favoriser la structuration de la filière

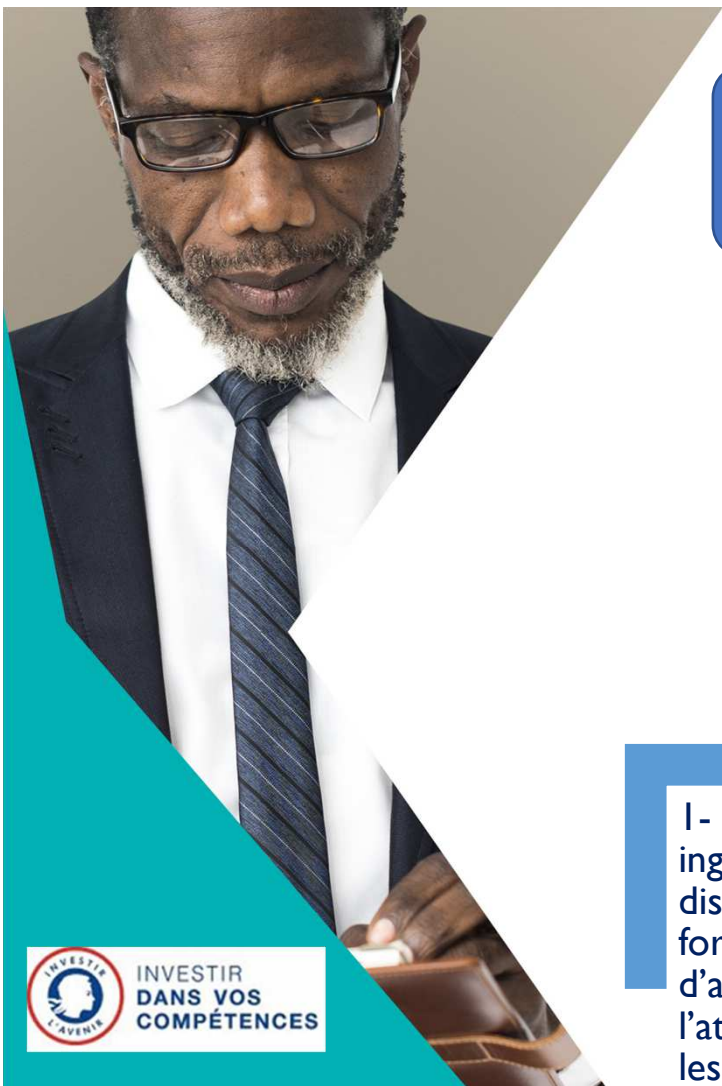
Proposer par AAP des formations en pointe sur les secteurs innovants

Proposer des AAP pour la mise en œuvre de formations et/ou d'action d'accompagnement innovantes



Accompagnement individualisé des OF/CFA

RFCO



Appui technique en matière d'ingénierie de dispositifs de formation à l'attention des acteurs EFOP



## 3 types d'intervention

1- Développer une ingénierie de dispositifs de formation et d'accompagnement à l'attention de tous les acteurs

2- Accompagner les OF dans le cadre d'un dispositif d'appui-Conseil

3- Accompagner la transformation des CFA

# Action I – l'ingénierie de dispositifs de formation et d'accompagnement



## Elaborer des réponses à des besoins repérés

- Innovation territoriale, sécurisation des parcours, Innovation par l'alternance,
- Développement de la relation entreprise
- Accompagnement de publics spécifiques (QPV, PH, ..)
- Accompagnement au développement de secteurs d'activité, ... en lien avec le STDEII



## D'assurer un appui en matière d'ingénierie aux acteurs du territoire souhaitant se positionner sur les « appels à projets nationaux »

- Publics invisibles
- Prépa apprentissage
- soutien aux démarches prospectives compétences
- KNUM – KVERT



## Action 2 – Le dispositif d'appui-conseil aux organismes de formation



RFCO

7

# Adapter l'organisation pour répondre aux évolutions du système



## CHOISIR UN REFERENTIEL

- Accord du 16 janvier 2017 :

rénovant les principes de classification de la Convention Collective des Organismes de Formation

## DEFINIR UN CADRE D'INTERVENTION

- Appui-conseil aux organismes de formation et CFA



# Référentiel : Accord du 16 janvier 2017



## Six familles professionnelles :

1. Animation de dispositifs de formation ;
2. Conseil et accompagnement individuel ;
3. Ingénierie de formation, ingénierie pédagogique ;
4. promotion, marketing et commercial ;
5. Management gestion d'un organisme, d'une entreprise ;
6. Gestion administrative, logistique, financière et réglementaire de l'entreprise.

## Six familles professionnelles regroupées en trois filières de métiers



### Filière 1 :

Formation, accompagnement,  
ingénierie

- **Métiers intervenant directement dans le processus pédagogique,** ayant la charge de l'animation de dispositifs de formation, du conseil et de l'accompagnement individuel et/ou de l'ingénierie de formation.

### Filière 2 :

Développement

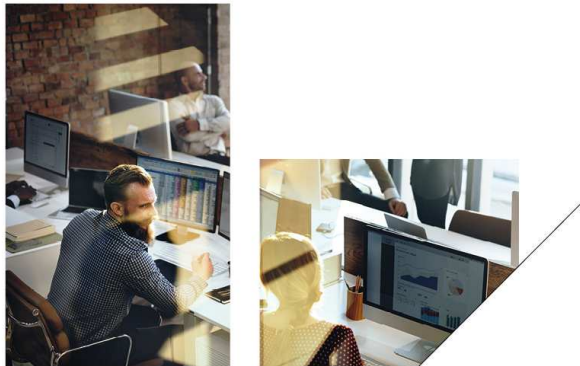
- **Métiers spécifiques aux organismes de formation :** promotion, marketing et développement commercial de l'organisme, management et gestion de l'organisme

### Filière 3 :

Supports

- **Métiers transversaux, non spécifiques aux organismes de formation :** gestion administrative, logistique, financière ou réglementaire

## Le cadre d'intervention:



**Le dispositif d'appui-conseil aux organismes de formation mis en place par la DIECCTE à partir de 2020 doit leur permettre de:**

1. **Analyser l'environnement** de l'entreprise en tenant compte du contexte
2. **Réaliser un diagnostic interne de l'entreprise** dans le but d'identifier leurs points forts et leurs difficultés
3. Définir des **choix stratégiques**
4. **Accompagner les changements organisationnels** (structuration, réorganisation, développement, ...)
5. Mettre en œuvre un **plan d'action stratégique**

# Le diagnostic porte sur toutes les fonctions de l'entreprise



- Gestion et développement
- Ressources humaines
- Juridique
- Commerciale
- Communication
- Ingénierie et développement
- Accompagnement à la qualité
- Aménagement et logistique



Quelques axes de travail

Quelle offre de service ?

Avec quelles ressources ?

Quel modèle économique ?

Avec quelle organisation ?

Quel projet d'amélioration ?

Quel modèle de gouvernance ?



# Comment en bénéficier ?

## Être un Organisme de formation/un CFA

- De moins de 250 salariés
- **Sont prioritaires :**
  1. les petites entreprises de moins de 50 salariés
  2. les très petites entreprises de moins de 10 salariés qui ne disposent pas de service dédié ou de moyens financiers suffisants pour gérer leurs ressources humaines de façon optimale.
- Les auto-entrepreneurs ne **sont pas éligibles**

## Justifier

- D'un numéro de
- déclaration à jour



## Remplir le formulaire de demande en ligne



## Le coût de l'accompagnement

Pour les bénéficiaires

Pris en charge par la DIECTE de Martinique dans le cadre du



## Action 3 – Accompagner la transformation des CFA



### **Appui à la transition- mise en conformité – appui-conseil**

- Information sur la nouvelle législation - les obligations du CFA
- Appui à la désignation et la mise en place du Conseil de perfectionnement
- Appui à la création des nouveaux CFA
- Info-conseil Qualité



### **Appui aux acteurs**

- Accueil publics en situation de handicap – D2AH
- Formation d'apprentis en Centre pénitentiaire
- Formation par la voie de l'apprentissage en mobilité



## Difficultés rencontrées



### **I- Développer une ingénierie de dispositifs de formation et d'accompagnement à l'attention de tous les acteurs**

Les AAP nationaux ne sont pas adaptés aux réalités ultramarines

- Orientations
- Seuils
- Absence de représentations de branches sur les territoires, ...

MERCI!!

